Confi'lien

JUIN 2025

Photo: Mairie de Confignon

LE DOSSIER

Bilan de législature 2020–2025

Finances Comptes et résultats de l'exercice 2024 14

Sécurité «À pied à l'école» avec la police municipale 15

Urbanisme Eco-Parc des Cherpines: un projet d'avenir 17

Social «Sauver une vie» une action de sensibilisation à la sécurité routière 21

Commune de Confignon

AGENDA

Nouvelle législature 2025–30

A partir du 1er juin, le Conseil administratif sera composé de:

– M. Félicien Mazzola, Maire;
– Mme Nathalie von Gunten-Dal Busco, Conseillère administrative;
– M. Frédéric Reverchon, Conseiller administratif.

Fête nationale à Confignon

Les Autorités de Confignon ont le plaisir d'inviter la population à se rassembler pour célébrer la Fête nationale:

Vendredi 1er août dès 18 h 30
devant la salle communale

Au programme: buvette et petite restauration, animations et bal populaire.

→ *Plus d'infos suivront dans un tout-ménage*

25 ans d'Accroch'contes

On n'a pas tous les jours 25 ans et « ça se fête » avec vous bien sûr, que vous ayez 3 ans ou 103 ans, vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Rendez-vous le 30 août dès 15 h
à travers Confignon

Atelier de poterie, potagers, menuiserie, atelier de broderie et couture, promenade en char à bancs tiré par des chevaux. Voilà de quoi mettre l'artisanat et le conte à l'honneur.

Et ensuite à 17 h 30 au Pressoir
Promenade des Rêveries 2

- Coiffure créative
- Histoires tirées par les cheveux
- Artiste tatoueur et peintre
- Chorale qui décoiffe

Suivi d'un apéro-tifs

JUIN	Manifestation	Lieu	Organisation
2	Installation du nouveau Conseil municipal	Le Pressoir	Mairie de Confignon
5	Théâtre de Carouge « Les Diablogues »	Place de l'Église	Mairie de Confignon
15	Contes d'été	Mairie de Confignon	Accroch'contes
21	Fête de la musique *	Bord de l'Aire	Mairie de Confignon
23	Cérémonie de fin de scolarité primaire (8P)	Salle communale	Mairie de Confignon
26	Fête des promotions	Place de l'Église	Mairie de Confignon
AOÛT			
1	Fête nationale *	Salle communale	Mairie de Confignon
21–22	Cinéma en plein air *	Place de l'Église et École de Cressy	Mairie de Confignon
23–24	Tournoi de pétanque	Terrain de pétanque	Assoc. de pétanque de Confignon
30	25 ans d'Accroch'contes *	Le Pressoir	Accroch'contes
SEPTEMBRE			
6	L'AHC fête ses 20 ans	École de Cressy	Association des Habitants de Cressy
18–28	Exposition photos Mme B. Simonati Sägesser *	Le Pressoir	Mairie de Confignon
21	Grande braderie	Salle communale	Les Confid'Oizes
28	Votations populaires	Salle communale	Mairie de Confignon

* *Voir article dans ce numéro*

→ *Programmation **CinéSaussure** et **CinéKid** (aula du collège de Saussure) sur le site: **www.culture-rencontre.ch/cinesaussure***

Délai rédactionnel pour le Confi'lien de septembre 2025

Si vous souhaitez apporter votre contribution à la prochaine édition du Confi'lien, vous pouvez transmettre votre texte **d'ici au vendredi 4 juillet** à: **communication@confignon.ch** ou directement à la réception de la Mairie.

SOMMAIRE

Dossier	4
Côté Mairie	11
Dans le rétroviseur	12
Finances	14
Sécurité	15
Urbanisme & Travaux	16
Développement durable	18
Social	19
Le coin des associations	22
Espace culture	24

Éditeur:
Commune de Confignon
Promenade des Rêveries 2
1232 Confignon
T: 022 850 93 93
F: 022 850 93 92
communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication:
Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination:
Conseil administratif et service Culture et Communication

Crédits photos (n° de page):
Mairie de Confignon (1, 11, 12, 15, 16)
Anna Pizzolante (2)
Franck Mentha (3)
François de Limoges (4-5, 12, 13)
ADR-Urbaplan (6-7)
Arthur Miffon | Antigel (12)
Cedric Sintes | G'N'M (12)
Philippe Vollenweider | C. Musical (13)
Tania Caparco | Le Feuillu (13)
Photokool / GettyImages (15)
Sven Högger | Futur arboré (16)
Wemov SA | Vue aérienne par drone (17)
Pixalab | PDZIA (17)
StockSnap / Pixabay (18)
Ville de Genève / D-Tox numérique (18)
AnnaStills / Canva (19)
Robert Fruehauf / GettyImages (20)
Commune de Bernex (21)
Association Graines de Baobab (22)
Potager Briefer (23)
Cécile+Roger | Ville de Genève (24)
7e Art, Fox 2000 Pictures, Levantine Films / **Cine Nomine Prod.** | Cinéma (24)
Benedetta Simonati Sägesser | Expo (24)

Impression:
Imprimerie G. Chapuis SA
Imprimé sur du papier 100% recyclé (Certifié FSC®Recycled, Ecolabel Européen, Ange Bleu et ISO 14001)

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C031954

Nathalie von Gunten-Dal Busco
Elisabeth Gabus Thorens
Elisabeth Uldry Frossard
Conseillères administratives de la législature 2020–2025

Chères Confignonnaises, chers Confignonnais,

La législature 2020–2025 aura été, à bien des égards, hors du commun. Elle a débuté dans un contexte de crise sanitaire mondiale, suivie par la guerre en Ukraine et un risque de pénurie d'énergie, imposant réactivité et solidarité. Face à ces circonstances exceptionnelles, notre volonté d'agir avec proximité, écoute et agilité s'est trouvée renforcée pour répondre aux besoins de toutes et tous.

Dans ce contexte, la Commune s'est engagée à maîtriser le développement urbain tout en préservant son cadre de vie. Le Plan directeur communal, la stratégie d'évolution de la zone villas ou encore la révision du plan localisé d'ensemble du quartier des Cherpines témoignent ainsi d'une volonté d'aménagement mieux équilibré, respectueux du patrimoine naturel, bâti et humain.

Parallèlement, nos infrastructures et services se sont modernisés: nouvelles offres pour la petite enfance, création de permanences sociales, soutien à la vie associative, projets culturels, rénovation énergétique

L'ÉDITO

des bâtiments publics, optimisation de l'éclairage communal et meilleure coordination des organes de sécurité.

De plus, cette législature a placé le développement durable au cœur de ses priorités. Labellisée « Cité de l'énergie Gold », Confignon a intensifié ses efforts pour la transition énergétique, la biodiversité et l'implication citoyenne. L'entretien des espaces verts a été adapté, les consommations d'énergie fossile réduites et de nombreux ateliers ont sensibilisé la population.

Dans le même esprit, l'administration communale a été profondément réorganisée et renforcée. Le renouvellement s'est accompagné de l'arrivée des collaboratrices et collaborateurs hautement qualifiés, permettant de mieux répondre aux enjeux. Cette évolution renforce durablement l'efficacité des services publics.

Par ailleurs, un travail important a été mené pour identifier des sources de financement externes pour les Grands projets. Les nombreuses démarches et mesures inscrites auprès de la Confédération, du Canton, des Communes, des différents fonds et des partenaires privés permettront de limiter l'impact sur les finances communales.

Enfin, nous remercions chaleureusement et très sincèrement nos co-secrétaires généraux et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration pour leur engagement remarquable. Notre Commune peut compter sur une très belle équipe dynamique, compétente et très investie.

À travers ce bilan, nous souhaitons rendre hommage à toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire de Confignon une Commune solidaire, responsable et tournée vers l'avenir. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Le Conseil administratif, législature 2020-2025

Cité de l'énergie
Gold
Confignon

Commune de Confignon

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DANS LES QUARTIERS

De nombreuses actions ont participé au maintien et au renforcement du lien social à Confignon.

Durant la période marquée par le COVID-19, le maintien du lien social au sein de la population la plus fragile s'est concrétisé par de nombreuses actions, dont la proposition d'un service de courses livrées à domicile et l'organisation de repas hebdomadaires à destination des seniors.

A la suite de la pandémie, grâce à une motion du Conseil municipal, l'appel à projets « Dynamisons Confignon » a permis d'encourager des initiatives associatives qui ont rassemblé la population autour d'actions intergénérationnelles, dont une pérennisée par le biais de l'association Confignon musical.

L'engagement d'une coordinatrice des actions sociales de proximité, qui a rejoint l'administration communale en juin 2024, s'inscrit dans la priorité du maintien du lien social, par le biais notamment d'un renforcement du soutien à la vie associative ainsi que par le développement d'activités destinées à la population, y compris en matière d'activité physique et de promotion de la santé.

Finalement, le service social a mis en place des prises de contact systématiques pour les seniors, avec une priorité pour les personnes les plus âgées vivant seules, afin de leur proposer une rencontre, de présenter les prestations d'aide offertes par la Commune, de prévenir la fragilisation et l'isolement, de créer un lien avec le service social pour tout besoin futur.

Parmi les actions en soutien à la jeunesse, la FASe, l'Hospice général et CapEmploi ont organisé avec le soutien des Communes des événements Croq'Infos: lors de rencontres conviviales, les jeunes entre 17 et 25 ans trouvent des renseignements et un accompagnement dans leurs démarches administratives: recherches de logement, demandes de bourse d'études ou d'autres aides financières. Le remplissage sur site des déclarations d'impôts a été possible grâce à la collaboration avec l'Administration fiscale cantonale.

Les prestations en faveur des familles dans le domaine de la Petite Enfance ont été étoffées. Il convient de rappeler la reprise des places de crèche auparavant louées pour les mettre entièrement à disposition des familles confignonnaises, ainsi que l'adhésion au Couffin, association intercommunale pour l'accueil familial de jour en janvier 2025, qui complète l'offre de garde pour les enfants en âge préscolaire en facilitant la mise en lien entre les parents et les accueillantes et les accueillants familiaux indépendants.

La Commune a par ailleurs assuré un soutien marqué à la Fondation pour la Petite Enfance dans les différents enjeux de gouvernance et de ressources humaines, accompagné l'intégration de la commune d'Aire-la-Ville dans la Fondation et l'ouverture de la crèche d'Aire-la-Ville.

La commune de Confignon accueille le Théâtre de Carouge (2022)

« Notre volonté d'agir avec proximité, écoute et agilité s'est trouvée renforcée pour répondre aux besoins de toutes et tous. »

Deux nouvelles actions ont été développées pour les familles d'enfants en âge de scolarité primaire par le biais de partenariats avec la commune de Bernex. Depuis 2020, dix places au **centre aéré** sont à disposition des enfants de Confignon pour cinq semaines durant l'été. Dès la rentrée 2025–2026, l'adhésion au dispositif des **mercredis aérés** permettra de proposer aux familles de Confignon seize places pour l'accueil des enfants les mercredis.

Trois nouvelles permanences ont été mises à disposition de la population :

- Une **permanence juridique** gratuite offre, depuis janvier 2022, quatre consultations par mois destinées à orienter et renseigner les habitantes et habitants en matière notamment d'assurances sociales, de droit de la famille et de droit du bail ;
- En janvier 2023, le dispositif d'insertion socio-professionnelle CapEmploi a été élargi par l'ouverture d'une **permanence emploi destinée aux adultes** en recherche d'emploi ou de conseils sur leurs projets professionnels ;
- En partenariat avec la Fondation genevoise de désendettement, une **permanence intercommunale de désendettement** a été créée auprès du Centre d'Action sociale de Bernex, depuis septembre 2024.

Les services ont travaillé à la programmation d'une **Maison des Vies** dans le futur quartier du Vuillonnex, qui permettra de répondre à de nombreux besoins en locaux pour des activités destinées à la population et de mener une réflexion sur la création d'une cuisine de production pour les restaurants scolaires. Finalement, l'organisation d'ateliers d'alimentation en collaboration avec Caritas et l'installation de divers modules sportifs ainsi que d'un banc actif sont les prémices d'un engagement communal plus marqué dans la promotion de la santé.

Le **programme culturel** de la Commune suit un agenda régulier proposant chaque année notamment deux expositions, une à deux conférences, deux spectacles pour enfants, une dictée publique, deux séances de cinéma en plein air à la rentrée, une matinée de concerts au bord de l'Aire le week-end de la Fête de la musique et une collaboration avec les festivals Antigel et Groove'N'Move. Une programmation qui a fait ses preuves et qui répond aux attentes d'un large public.

Le Pressoir (dépendance de la mairie) a été rénové et inauguré en 2023. Cette nouvelle salle est destinée à la vie culturelle communale et associative. Elle est également ouverte à la population pour des événements privés. La gratuité de la salle pour les associations est offerte une fois par année et proposée en alternative à la salle communale.

Le **marché** de la place du Village a été dynamisé, avec la stabilisation des produits de base tels que fromage, viande et légumes. Le bicyclologue offre une prestation très appréciée de réparation des vélos.

Suite au départ du viticulteur, la **production viticole** sur les vignes communales a fait l'objet d'un appel d'offres avec un accent mis sur une agriculture respectueuse de l'environnement. Le producteur a été désigné et une régénération des sols est prévue pendant deux à trois ans.

La **place du Village** a fait l'objet d'un dégagement des pieds d'arbres pour acheminer l'eau jusqu'aux racines des platanes. Des mesures plus importantes sont prévues dans la prochaine législature pour drainer le sol et modifier le revêtement de surface. La fontaine de la place du Village sera pleinement intégrée à la réflexion.

Sous l'impulsion du cahier de doléances de l'**Aire**, le canton, les communes riveraines et les associations ont mené des études en vue d'élaborer une image directrice, protéger les rives de l'Aire et améliorer la qualité de l'eau, réserver des espaces publics, valoriser le paysage et préserver la césure verte entre l'Aire et le Rhône, un corridor naturel emblématique.

Des groupes de travail pilotés par le Canton ont été initiés. Les réflexions se poursuivront dès 2025 après la signature d'une charte engageant le Canton et les Communes riveraines.

Les **promenades thématiques**, initiées lors de la législature précédente, ont été inaugurées en 2023. Deux parcours balisés par des totems et différents aménagements invitent à la découverte du territoire, de sa biodiversité et de son histoire. Une large documentation et des concertations avec plusieurs associations, intervenantes et intervenants ont permis de nourrir et enrichir les propositions de contenu.

PLQ d'ensemble des Cherpines: densité réduite, équipements renforcés (2025)

Le Canton a organisé un mandat d'études parallèles (MEP) pour aménager le **parc de Vuillonnex**. Le projet du lauréat, le bureau Monnier, porte en lui le double enjeu d'offrir un lieu de rencontre pour la population et de renforcer la biodiversité en tant qu'élément structurant du paysage et de la transition écologique. Le parc sera entièrement financé par le Canton et transféré à la Commune qui l'entretiendra.

A Cressy, un projet immobilier menaçant des **arbres majeurs** et centenaires a été modifié afin d'en préserver la moitié grâce à un accord avec le Canton, la Commune et le promoteur. Ainsi le parking souterrain a été intégré au domaine public communal.

Le chantier de **verdissement du préau de Cressy** et de ses alentours a été initié fin 2020. Ce projet a permis d'ombrager le préau de l'école de Cressy et d'ajouter de la végétation sur l'axe vert jouxtant l'école. Cet aménagement était attendu par la population. Il a été cofinancé par Bernex et Confignon.

Le **cimetière** a fait l'objet d'un arrêt de traitement aux produits phytosanitaires. Une réflexion sera portée en 2025 sur la plantation d'arbres, la végétalisation de surfaces minérales, la pose de bancs, l'augmentation de places notamment pour le colombarium et la création d'un jardin du souvenir.

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT EN **PRÉSERVANT LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI**

Outre les deux grands projets qui concentreront une grande partie de nos ressources, il est nécessaire de prendre soin du **patrimoine communal existant**.

Des audits ont été lancés sur les différents bâtiments communaux afin de prioriser les rénovations nécessaires au cours des prochaines années. Par ailleurs, un entretien préventif a été réalisé sur le réseau routier et le revêtement bitumineux de plusieurs routes communales a été renouvelé.

La Commune a participé aux différents ateliers pour élaborer la **Vision territoriale transfrontalière** afin d'imaginer le Grand Genève de demain. Cette démarche sert de socle aux futures planifications territoriales, notamment le Plan directeur cantonal 2050.

La mise à jour du **Plan directeur communal** a été un projet clé pour mieux organiser le développement urbain tout en préservant l'espace rural, les espaces verts et le patrimoine naturel et bâti. Ce plan a intégré le plan climat cantonal, le recensement architectural, l'image directrice du Vallon de l'Aire et la **stratégie de la zone villa**. Ce dernier instrument propose de maintenir l'entier de la zone villa à Confignon, sans déclassement.

Un travail conséquent a été mené avec le Canton pour la finalisation du **PLQ d'ensemble des Cherpines**, avec des améliorations importantes sur les thèmes tels que la réduction de la densité du quartier, l'agrandissement du périmètre destiné à accueillir un grand groupe scolaire et une crèche en site propre.

La Commune a soutenu des espaces verts généreux et arborés. La place des Cherpines, le parc des Charrotons, la Grande prairie et les Jardins de l'Aire sont inscrits aux **projets d'agglomération** pour un financement cantonal et fédéral.

Pour ce nouveau quartier, un **plan de mobilité** innovant et ambitieux est à l'étude, de même qu'une réflexion sur le réseau viaire. Des parkings centralisés et mutualisés sont notamment demandés tout comme une réduction du taux de stationnement et du trafic au cœur du quartier.

Une étude importante a été réalisée pour évaluer la **capacité financière de la Commune** à financer la construction des infrastructures et équipements publics (routes, places, parcs et bâtiments communaux). Le plan localisé d'ensemble a été **préavisé** favorablement par le Conseil administratif en mai 2024 avec **vingt-cinq conditions** et par le Conseil municipal en avril 2025 également avec de nombreuses conditions concernant notamment le financement, le plan de mobilité, la densité, les droits à bâtir et l'environnement. La Commune a mis en place une **planification financière** intégrée à son fonctionnement actuel. Ces démarches ont permis d'obtenir des propositions et solutions de financement pour la construction du quartier des Cherpines (subvention d'investissement cantonale, projet de convention avec les entreprises de promotion immobilière pour la prise en charge des voiries et sollicitation de mécénats).

Le projet de **PLQ du Vuillonnex** a lui aussi été revu, avec une emprise au sol réduite, la préservation

de la pleine terre, une diminution du nombre d'immeubles au profit d'une meilleure intégration dans le bâti existant, ainsi que la sauvegarde des arbres existants. Un plan de réaménagement est proposé afin de maintenir la zone sportive attenante à l'école primaire et aux activités du tennis-club. Un groupement de mandataires présentera, dès 2025, une nouvelle image de quartier.

Concernant la **mobilité**, des démarches importantes ont été entreprises pour développer l'offre en transports publics, notamment à travers l'outil du plan d'action des transports collectifs (PATC 2024-2028) et les projets d'agglomération 4 et 5.

Une étude est en cours pour une nouvelle ligne de **bus 90** visant à relier Plan-les-Ouates à Bernex par les Cherpines, la Mairie et le village de Confignon sur les chemins existants. L'étude comprend également la recherche d'un nouvel itinéraire de la tangentielle **bus 25** pour relier le Bachet, la ZIPLO et la ZI Rouettes par les Cherpines. La ligne du **tram 14** entre Confignon et Bernex-Vailly a été inaugurée en juillet 2021 et la ligne du **tram 15** entre le Bachet et la ZIPLO en décembre 2023.

Un **réseau cyclable** continu et sécurisé entre Bernex et Plan-les-Ouates, en passant par Confignon, est à l'étude en collaboration avec le Canton et les Communes voisines dans le cadre du réseau viaire. A travers le projet cantonal de réaménagement de la **route du Grand-Lancy**, la commune de Confignon a demandé que le carrefour avec le chemin des Etroubles et la route de Chancy soit sécurisé. Des abris à **vélos** ont été posés à la mairie et à l'école de Confignon, de même que des arceaux à vélos sur plusieurs sites. Un kit de réparation de vélos a été installé sur la place du Village et connait un grand succès. Des **bornes électriques** permettant de recharger les véhicules ont été disposées au village et à Cressy.

La Commune a rédigé une **politique sociale du logement**, qui acte notamment le principe de priorisation des habitantes et habitants de Confignon pour les futurs quartiers. La collaboration avec Plan-les-Ouates s'est poursuivie pour les infrastructures portées conjointement par les deux Communes aux Cherpines, notamment avec le bâtiment de **la Ruche**. La Commune a également profité de la réalisation d'un bâtiment scolaire cantonal (ESII) en vue de financer des **locaux pour les jeunes** de Confignon et co-financer une **salle omnisport** qui sera utilisée par la population de Confignon et Plan-les-Ouates en dehors des heures scolaires.

La **route de Soral** a fait l'objet d'une étude pour réduire les vitesses, sécuriser et réaménager les traversées, arrêts de bus et accessibilité aux PMR. Ce projet a été inscrit dans la planification du projet d'agglomération financé par le Canton et la Confédération à l'horizon 2028.

Plusieurs mesures concrètes ont été mises en œuvre dans le domaine de la **mobilité**. Plusieurs rues ont été sécurisées par la mise en zone ou régime 30 km/h, la fermeture de chemins à la circulation de transit et l'interdiction à la circulation des camions. Un **plan de mobilité scolaire** a été étudié, permettant de recenser avec l'aide des utilisatrices et utilisateurs les points sensibles en matière de sécurité. Le projet de **Voie verte** de Genève à Bernex en passant par le parc des Evaux et Confignon a franchi d'importantes étapes et a fait l'objet d'une demande définitive en autorisation de construire. La Commune a également révisé son **Plan directeur des chemins pour piétons**. Il constitue une base importante pour améliorer les liaisons douces sur l'ensemble du territoire communal.

La **zone industrielle des Cherpines** a fait l'objet d'études diverses concernant les infrastructures et les caractéristiques nécessaires des entreprises qui s'y implanteront, permettant des apports financiers indispensables à la réalisation du quartier des Cherpines. Deux bâtiments démarrent leurs chantiers en 2025: la coopérative COOFIFI dans laquelle la Commune est coopératrice et le bâtiment de cosmétiques MAVALA. La Commune se réjouit de l'arrivée de ces nouvelles entreprises.

Le domaine de la **sécurité** a connu de grands changements. La Commune a engagé un coordinateur de sécurité, élaboré un plan de continuité des activités en cas de crise, installé des défibrillateurs (réseau *Save a Life*) et mis en place un Point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de blackout ou crise majeure. Une campagne de lutte **anti-tags** et façades propres a été lancée. L'ensemble des tags et graffitis sur les murs de l'espace public a été effacé et nettoyé. Une société en assure le nettoyage dès qu'un tag apparaît. La mise en place d'un nouveau **règlement sur les parcs et les espaces publics** ainsi que les campagnes de prévention ont favorisé la tranquillité publique. Le **rattachement** de Confignon à l'organisation régionale de protection civile (**ORPC**) Champagne a permis de renforcer la coordination des organes de sécurité et de maintenir des prestations de proximité de qualité. Les abris publics ont été contrôlés et mis aux normes.

La police municipale a mené de nombreuses **campagnes de prévention** pour toutes les catégories de la population (A pied à l'école, les chiens et la nidification, la vitesse des véhicules et les infractions, les cambriolages, les vols de vélo et les autres arnaques). Des **agents de contrôle du stationnement** ont été engagés, en partenariat avec Bernex. Le **CRI 201** poursuit ses formations et missions (incendies, inondations, sauvetage de personnes et d'animaux, tempêtes et arbres déracinés et autres). Il participe aux événements communaux, essentiellement lors d'un risque lié au feu. Le CRI 201 a organisé une journée portes ouvertes à la population pour ses 10 ans avec la participation d'autres services de sécurité.

S'agissant des finances, la Commune a pu profiter de revenus fiscaux très favorables durant cette législature. Ces recettes ont permis de poursuivre le remboursement de la dette communale. En cinq ans, la dette est passée de CHF 22.19 millions à 12 millions (–46%), offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre pour les projets futurs. Des amortissements complémentaires ont réduit la charge des amortissements ordinaires de plus d'un million de francs. La gestion financière est restée néanmoins prudente et rigoureuse. La Commune a su faire preuve d'une grande responsabilité budgétaire tout en poursuivant des investissements liés à la transition énergétique et en faveur de la population. La capacité d'autofinancement reste positive. Les indicateurs financiers sont en nette amélioration avec pour Confignon une situation financière saine par habitante et habitant.

« La Commune s'est engagée à maîtriser le développement urbain tout en préservant son cadre de vie. »

La Mairie a adapté sa structure et ses besoins en ressources humaines. L'administration communale s'est réorganisée et renouvelée à la suite de départs à la retraite avec la création de nouveaux postes, tant pour le fonctionnement courant de la Commune que pour les Grands projets. Au total, entre 2023 et 2024, treize collaboratrices et collaborateurs ont quitté la Commune et dix-huit ont été nouvellement engagés. Le versement de la rente-pont AVS à compter de 58 ans pour une durée de trois ans, dont le règlement a été voté par le Conseil municipal, a favorisé les départs à la retraite. La réorganisation a aussi permis de renforcer les différents pôles, les suppléances et les synergies entre les services. Les locaux de la Mairie et de la Maison Briefer ont été réaménagés pour améliorer les conditions de travail et accueillir les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs. Le télétravail, la numérisation et les nouveaux outils ont contribué à une meilleure efficience.

Afin d'optimiser l'accès aux prestations à la population, le site internet a fait l'objet d'une refonte pour améliorer ses fonctionnalités. Le chantier de sa révision et l'augmentation des prestations en ligne restent d'actualité.

UNE LÉGISLATURE SOUS LE SIGNE DU **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La Commune a maintenu son **label Gold Cité de l'énergie** et a intensifié ses actions pour la transition énergétique.

La transition énergétique de la Commune s'est traduite notamment par la mise en place, dès 2021, d'un **suivi énergétique des bâtiments** communaux, ce qui a permis d'élaborer une planification des travaux de rénovation visant à réduire les consommations énergétiques et l'utilisation d'énergies fossiles, afin d'anticiper la mise en conformité avec les exigences légales, voire de les dépasser. La Commune a aussi entrepris des travaux importants d'**optimisation de l'éclairage intérieur** de ses bâtiments et de l'éclairage public. Pour ses différentes actions, elle a même été récompensée par le **Trophée SIG** de la Transition Énergétique « Collectivités publiques » en 2024.

La Commune a aussi agi en faveur de la promotion et préservation de la biodiversité, les équipes des services extérieurs mettent en œuvre un **entretien différencié** des espaces verts, plus respectueux de la nature et sans pesticides.

Outre son devoir d'exemplarité que la Commune s'efforce de remplir au maximum, la **sensibilisation** et la **participation citoyenne** sont au cœur des priorités afin d'accompagner la population à la transition écologique et de travailler avec et pour elle. De nombreux ateliers et événements divers ont été organisés, tels que des ateliers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets (ateliers ZeroWaste, journée de sensibilisation **écopoints**), des séances d'information pour les propriétaires de maisons/villas sur les énergies renouvelables, des actions de sensibilisation ou des conseils pratiques sur les réductions énergétiques pour les locataires, des subventions pour la mobilité douce et les transports en commun. En 2025, un grand **Festival de la Durabilité** est organisé en collaboration avec la commune de Bernex pour mettre en valeur les pratiques durables et locales.

« La Commune accompagne la population dans la transition écologique. »

Finalement, la Commune apporte aussi son **soutien à des associations** environnementales œuvrant pour la protection de l'environnement en Suisse.

Trophée SIG de la Transition énergétique « Collectivités publiques » (2024)

Durabilité

Livre « Confignon, d'hier à aujourd'hui »

Vous vous souvenez peut-être du concours photographique lancé par la Commune: chaque semaine pendant une année, une photographie ancienne d'un lieu de Confignon était publiée sur le site communal. Les habitantes et habitants étaient alors invités à retrouver ce lieu et à le photographier tel qu'il se présente aujourd'hui.

Ces clichés, alliant passé et présent, ont été exposés lors de l'inauguration de la salle du Pressoir, suscitant un vif intérêt.

Aujourd'hui, ces images sont réunies dans un ouvrage intitulé **« Confignon, d'hier à aujourd'hui »**. Ce livre est enrichi de deux contributions:

- Une préface de Françoise Joliat retraçant les jeux de pouvoir qui ont marqué notre territoire;
- Une analyse de l'archéologue cantonal, Nathan Badoud, qui nous offre une perspective sur l'évolution de Confignon à travers les découvertes archéologiques réalisées au fil du temps.

Témoin de l'histoire et de la transformation de notre Commune, cet ouvrage est disponible au secrétariat de la Mairie.

→ *Prix de vente de l'ouvrage: CHF 28.-*

Inauguration des modules sportifs le 8 mai

Bouger c'est se maintenir en santé mais aussi socialiser et s'amuser !

Ça y est, les modules sportifs sont installés et prêts à être utilisés pour jouer et vous amuser en solo, avec des amies et des amis ou en famille aux lieux suivants:

- **Station EQUIP** à Cressy
- **Station BOXUP** au Parc Chaumont
- **Banc Actif** dans le parc derrière l'Auberge

Le 8 mai s'est tenue l'inauguration de ces trois modules sportifs implantés sur notre territoire en février dernier, grâce à la belle collaboration entre le pôle social et le pôle technique / aménagement.

→ *Téléchargez les applications mobiles pour les casiers connectés sur:*
www.equip.sport
www.boxup.app

Billets offerts pour l'Euro de football féminin

La Commune a le plaisir d'offrir à ses habitantes et habitants **des billets pour les matchs des 4, 7 et 10 juillet à Genève.**

→ ***Pour plus d'informations:***
Mairie de Confignon 022 850 93 93
www.confignon.ch

Séance du 25 mars

Le préavis relatif au projet de plan localisé de quartier d'ensemble (PLQ d'ensemble 30'087) des Cherpines a été déposé lors de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2025. Le PLQ a été renvoyé dans trois commissions pour traitement, en commission des finances, aménagement et développement durable.

Le Conseil municipal a également:

- Voté à l'unanimité un crédit de réalisation de CHF 240'000.- TTC pour le remplacement de la distribution de chauffage de la salle communale et de l'ancienne école (DM 991);
- Voté la motion 222 dans sa version amendée pour l'implication citoyenne dans la vie politique, par la promotion de la transparence de la vie politique municipale (M 222).

Séance du 15 avril

Après de longs échanges, la Conseil municipal a adopté par 9 oui, 8 non et 1 abstention le plan localisé de quartier d'ensemble (PLQ d'ensemble 30'087) des Cherpines, première étape déterminante pour le futur quartier des Cherpines (DM 989).

Le Conseil muncipal a ensuite:

- Voté à l'unanimité un crédit de réalisation de CHF 395'000.- TTC pour le remplacement du système de production de chaleur de la mairie (DM 992);
- Voté à l'unanimité un crédit de CHF 129'000.- TTC pour la rénovation des canalisations, la mise en place d'une étanchéité et la pose d'un drain en pied de façade à l'école de Confignon (DM 993);
- Voté par 16 oui et 2 abstentions un crédit d'investissement de CHF 167'000.- TTC destiné à la réalisation d'une place de jeux et d'un espace public à l'angle de la rue René-Jollien dans le quartier de Cressy (DM 990).

Antigel

Samedi 15 février

Soirée de folie à la salle communale dans le cadre du festival Antigel pour le bal chorégraphique avec le collectif *Ouinch Ouinch*. Plus de 160 participantes et participants ont appris une chorégraphie fun avec trois profs de danse, puis se sont déhanchés sur les rythmes endiablés de DJ Mulah.

Groove'N'Move

Dimanche 9 mars

Après les stages d'initiation du matin, le gymnase de l'école de Cressy a fait salle comble pour la 5ème édition du *Battle Bboying Kids & Juniors Groove'N'Move*, organisée par les communes de Bernex et Confignon. Dans une ambiance conviviale et familiale, les spectateurs ont pu admirer les prouesses des jeunes breakdancers qui se sont affrontés aux sons des DJs Lutz et Vientiane.

Conférence

« Histoire mondiale de Confignon »

Jeudi 27 mars

Les anecdotes truculentes de Guillaume Chenevière et Françoise Joliat ont captivé la centaine de personnes venues écouter l'implication mondiale de notre Commune qui, grâce notamment à Rousseau, était connue jusqu'en Chine. La verrée qui a suivi a permis d'intéressants échanges entre les conférenciers et le public.

Festival du film vert

Mardi 1er et jeudi 3 avril

A l'occasion des 20 ans du festival, deux soirées de projection ont été offertes à la population. Après le film « Forêt gourmande » le mardi, les échanges ont fusé pendant l'intervention de M. Bavarel de la ville de Vernier. Le jeudi, « Le dernier survivant », mettait en lumière les enjeux de la cohabitation entre les humains et la vie sauvage en faisant le parallèle entre le cas du loup d'Abyssinie en Ethiopie et celui du loup gris en Suisse. Un film chargé en émotion où le public a pu tirer des notes positives grâce aux passionnants échanges avec le co-réalisateur Cedrik Strahm et avec Sophie Schell de l'association OPPAL (Organisation pour la Protection des Alpages).

→ *Retrouvez les photos des événements sur le site de la Commune: **www.confignon.ch > Publications > Photos***

Repas Senior

Jeudi 3 avril

Ce fut par un temps ensoleillé très printanier que le Repas Senior s'est tenu comme chaque année à la salle communale et, pour cette édition, en semaine. A la clôture des inscriptions, plus de 200 personnes étaient recensées pour un total d'environ 185 participantes et participants. Alexandre Cellier, grâce à sa légèreté et à son talent, a fait voyager, danser et sourire les convives, qui ont pu se délecter d'un repas généreux et savoureux préparé par le Traiteur de Châtelaine et servi de main de maître avec le soutien de treize élèves de 9ème du cycle de Vuillonnex, encadrés par leurs professeurs. Une édition plaisante qui a ravi le public ainsi que l'administration, heureuse de ce beau moment passé ensemble. D'ores et déjà tourné vers le futur, c'est avec joie que le pôle social accueille toute proposition d'animation.

→ *Réception de la Mairie: 022 850 93 93 ou le secrétariat: 022 850 93 72 ou par courriel à social@confignon.ch*

Spectacle « L'extraordinaire aventure de Jacques »

Dimanche 6 avril

Une opportunité unique était donnée aux enfants et à leurs parents de se familiariser avec la musique d'opéra grâce à des extraits de la musique d'Offenbach adaptés. Les 112 spectatrices et spectateurs ont beaucoup apprécié ce conte musical de la *Cie Un air d'oiseau* avec ses magnifiques décors et costumes. L'atelier de chant qui a suivi a également ravi le jeune public, de même que le goûter offert par la Commune.

Événements des associations communales

Concert de Confignon Musical

Dimanche 13 avril

Plus de 140 personnes sont venues assister au 3ème concert annuel de Confignon musical, qui présentait son répertoire coloré et diversifié de musiques populaires d'ici et d'ailleurs. Des chorégraphies classiques et de tango ont également accompagné quelques morceaux. La magnifique salle du Pressoir était comble ! Le concert a été suivi d'une « bœuf impro », qui a permis à quelques instrumentistes, chanteuses et chanteurs de laisser libre cours à leur créativité. La joie et le bonheur de jouer et chanter ensemble avec un public enthousiaste étaient au rendez-vous.

La fête du Feuillu

Dimanche 11 mai

La fête du Feuillu a rassemblé enfants et adultes pour confectionner des couronnes de fleurs et défiler du bord de l'Aire jusqu'à la salle communale. Après un sirop ou un apéritif, les participantes et participants ont pu se régaler avec les « merveilles » confectionnées avec adresse par les enfants. L'an prochain, Le Feuillu fêtera ses 70 ans et une grande fête est prévue le dimanche 10 mai 2026, réservez déjà la date !

Une année stable pour les finances de la Commune

Fonctionnement

La Commune clôture ses comptes 2024 avec un excédent de revenus de CHF 6'837.16, soit un montant de CHF 17'721'127.89 aux charges et un montant de CHF 17'727'965.05 aux revenus. Si en 2022 et 2023, Confignon avait encaissé des recettes d'impôts records, 2024 marque un retour à une situation normale du point de vue de la fiscalité. Les revenus d'impôts s'élèvent à CHF 14'595'756.82 en 2024, alors que la Commune avait bénéficié d'un montant de CHF 16'685'785.38 en 2023. Malgré cette diminution par rapport à l'an passé, des amortissements complémentaires pour CHF 1'388'401.60 ont pu être comptabilisés en raison de non dépensés sur certains postes de charges et de revenus d'exploitation supérieurs au budget 2024. Ainsi, hors amortissements complémentaires, le résultat opérationnel de l'exercice 2024 se situe à CHF 1'395'238.76.

Les charges 2024 sont maitrisées et même inférieures au budget de CHF 683'769.55 au niveau des charges d'exploitation (CHF 16'226'698.20 aux comptes contre CHF 16'910'467.75 au budget).

Bilan

En 2024, le total du bilan de la commune de Confignon s'élève à CHF 48'967'357.61 et la part de ses fonds propres se situe à CHF 31'469'362.38, soit 64% du total du bilan. Les engagements financiers à long terme passent de CHF 13'500'000 en 2023 à CHF 12'000'000 en 2024. La dette communale poursuit ainsi sa diminution. Elle s'élevait en 2020 à CHF 22'190'000.-, soit une baisse en 5 ans de 46%. La dette nette par habitant (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) est négative au 31.12.2024 et s'élève à CHF – 1'185.-/habitant. Le patrimoine administratif de la Commune passe de CHF 26'938'262.79 en 2023 à CHF 26'054'807.53 en 2024.

Cette diminution s'explique par des investissements plus faibles en 2024 que les amortissements ordinaires et extraordinaires de notre patrimoine.

Investissements

La Commune a réalisé pour un total de CHF 2'345'435.88 d'investissements bruts en 2024. Des dépenses pour CHF 501'817.- ont été comptabilisées dans le cadre de la rénovation des éclairages intérieurs des bâtiments publics. Ces rénovations permettront de réaliser des économies énergétiques tout en diminuant les coûts et en améliorant le quotidien des usagères et usagers des bâtiments. L'adaptation des sources de l'éclairage public représente également une part relativement importante des dépenses d'investissements 2024 avec un montant de CHF 320'540.-. Là également, ces changements de sources permettront diverses améliorations: réductions de la consommation, des coûts et de la pollution lumineuse.

Libellé	comptes au 31.12.2023	budget 2024	comptes au 31.12.2024
Charges d'exploitation	**15'368'284.55**	**16'910'467.75**	**16'226'698.20**
30 Charges de personnel	4'330'621.60	5'123'457.00	4'848'036.99
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'674'462.41	3'883'900.00	3'729'136.05
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'752'747.17	1'958'709.30	1'554'479.77
36 Charges de transfert	5'610'453.37	5'944'401.45	6'095'045.39
Revenus d'exploitation	**18'708'625.87**	**16'307'394.48**	**16'922'502.00**
40 Revenus fiscaux	16'685'785.38	14'249'708.62	14'595'756.82
42 Taxes	765'485.48	491'010.00	590'013.58
43 Revenus divers	66'183.55	306'000.00	333'727.78
46 Revenus de transfert	1'191'171.46	1'260'675.86	1'403'003.82
Résultat d'exploitation	**3'340'341.32**	**– 603'073.27**	**695'803.80**
34 Charges financières	111'300.00	112'500.00	106'028.09
44 Revenus financiers	999'986.01	739'170.00	805'463.05
Résultat financier	**888'686.01**	**626'670.00**	**699'434.96**
RÉSULTAT OPERATIONNEL	**4'229'027.33**	**23'596.73**	**1'395'238.76**
38 Charges extraordinaires	2'529'176.13	0.00	1'388'401.60
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	**– 2'529'176.13**	**0.00**	**– 1'388'401.60**
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	**1'699'851.20**	**23'596.73**	**6'837.16**
BILAN		**au 31.12.2023**	**au 31.12.2024**
Actif		**50'407'346.04**	**48'967'357.61**
Patrimoine financier		23'469'083.25	22'912'550.08
Patrimoine administratif		26'938'262.79	26'054'807.53
Passif		**50'407'346.04**	**48'967'357.61**
Capitaux de tiers		18'944'820.82	17'497'995.23
Capitaux propres		31'462'525.22	31'469'362.38

« À pied à l'école » avec la police municipale

Une action pour la sécurité et l'interaction avec le service de la police municipale

Aller à l'école à pied, c'est bien plus qu'un simple trajet quotidien. C'est une occasion pour les enfants de commencer la journée avec un peu d'exercice, de partager des moments de complicité avec leurs camarades, mais aussi de faire l'apprentissage concret de la sécurité routière.

Consciente de ces enjeux, la police municipale de Bernex/Confignon a reconduit cette année son action « Venez à pied à l'école avec votre police municipale ».

L'objectif: sensibiliser les élèves aux bons comportements à adopter sur le chemin de l'école, tout en leur offrant un accompagnement encadré et rassurant.

Pendant deux semaines – l'une dédiée à l'école primaire de Confignon et l'autre à l'école de Cressy – les membres de la police municipale ont accompagné chaque matin les enfants depuis des points de rencontre prédéfinis jusqu'à leur établissement scolaire. Les trajets ont été soigneusement planifiés en tenant compte des adresses des élèves et les parents ont été informés en amont grâce à un courrier contenant toutes les informations pratiques.

Pour assurer le bon déroulement de cette opération, l'ensemble du service de la police municipale a été mobilisé, avec le soutien précieux des contrôleuses et contrôleurs municipaux du stationnement. Grâce à cet engagement collectif, les élèves ont pu bénéficier d'un accompagnement à la fois sécurisé et éducatif.

Au-delà de la prévention routière, cette initiative a permis de renforcer les liens entre les enfants, les familles et les services de la police municipale, en favorisant une relation de proximité et de confiance.

Ce type d'action concrète contribue à renforcer le tissu communal, où la sécurité, la bienveillance et l'engagement citoyen occupent une place centrale dans la vie locale.

Protégez votre vélo contre le vol: conseils et bonnes pratiques

A l'approche de la période estivale qui occasionne une augmentation des déplacements à vélo, nous vous adressons quelques conseils pour prévenir le vol de votre vélo. En effet, il est essentiel d'adopter les bons réflexes pour protéger son vélo efficacement.

Choisir un bon antivol

Un bon antivol est la première mesure à adopter. Privilégiez les antivols en U ou les modèles pliables robustes, qui offrent une meilleure résistance aux tentatives d'effraction. Le Touring Club Suisse (TCS) propose un comparatif détaillé des différents types d'antivols disponibles sur le marché.

Attacher son vélo correctement

Il ne suffit pas d'avoir un bon antivol, encore faut-il l'utiliser correctement. Fixez toujours votre vélo à un point fixe et solide, en attachant le cadre et si possible une roue. Évitez les poteaux trop bas ou amovibles et privilégiez les emplacements fréquentés et bien éclairés.

Stationner dans des endroits sécurisés

Dans la mesure du possible, utilisez les parkings à vélos sécurisés ou les arceaux prévus à cet effet. Si vous disposez d'un local à vélo, assurez-vous qu'il soit bien fermé et accessible uniquement aux personnes autorisées à fréquenter votre immeuble.

Marquage et enregistrement

Le gravage d'un numéro unique sur le cadre est un bon moyen d'identifier votre vélo. Vous pouvez également enregistrer votre vélo sur le site: **velofinder.ch**

Assurance et précautions supplémentaires

Certaines assurances habitation couvrent le vol de vélo sous certaines conditions. Vérifiez les clauses de votre contrat et envisagez une assurance spécifique si vous possédez un vélo de valeur. Enfin, pensez à noter les caractéristiques de votre vélo (marque, modèle, numéro de série) et à conserver une photo récente.

En adoptant ces bonnes pratiques, vous réduisez considérablement les risques de vol. Faites preuve de vigilance et protégez votre vélo !

→ *Voir le résultat du test antivols vélo du Touring Club Suisse (2024): **tcs.ch**/fr/tests-conseils/tests/velos-e-bikes/test-cadenas-velo.php*

Un nouvel espace grillade au parc Briefer

Depuis avril, Confignon a le plaisir de proposer à sa population un tout nouvel espace dédié aux grillades, idéal pour passer des moments conviviaux en plein air ! Ce coin de détente est accessible gratuitement et, bien que l'accès au grill soit sécurisé par un cadenas, en obtenir le code est simple. Il suffit de se rendre sur le site de la Commune, de prendre connaissance des quelques consignes à respecter et des'identifier. En un rien de temps, vous recevrez par courriel un code à quatre chiffres vous permettant d'ouvrir le cadenas.

Cette démarche permet de rappeler les bons gestes à adopter pour préserver la propreté du lieu et garantir la sécurité de tout le monde. L'objectif est de s'assurer que nous puissions profiter sur le long terme de cet espace chaleureux et bien aménagé. Alors, à vos grillades et bon appétit dans ce cadre charmant au cœur du village !

→ *www.confignon.ch/actus/2410306*

Un engagement actif pour la sécurité et la biodiversité

Durant l'hiver, la Commune et son service des espaces verts ont dû intervenir pour traiter des arbres dont l'état sanitaire menaçait la sécurité des biens et des personnes. Ces abattages étaient nécessaires dans plusieurs secteurs, notamment: chemin Sous-le-Clos, chemin de la Boule/chemin de la Farette, chemin Pontverre, place de la Pétanque, salle communale, auberge communale, chemin des Hutins, parc de la Mairie (canapé forestier), chemin de Mourlaz et bord de route/bois du chemin des Marais.

L'origine de cet affaiblissement des arbres réside principalement dans les effets du réchauffement climatique, qui ont provoqué un stress hydrique chez certaines espèces. Ce phénomène a entraîné un affaiblissement immunitaire et un vieillissement accéléré. Dans un souci de durabilité, la Commune prévoit de compenser ces abattages par des actions conformes aux exigences de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Outre la replantation d'arbres, des haies vives seront plantées pour établir des corridors écologiques. Ces haies favorisent la circulation sécurisée de la petite faune entre les espaces protégés.

De plus, les arbres abattus ne sont pas perdus: ils sont entièrement revalorisés. Transformés en copeaux, ceux-ci sont utilisés par le service des espaces verts pour le paillage des arbres en bonne santé. Ce procédé consiste à appliquer une couche de matière organique au sol afin d'améliorer la fertilité, de réduire l'évaporation de l'eau et de limiter la croissance des mauvaises herbes. Ce paillage constitue une mesure essentielle pour protéger les arbres des futurs épisodes de canicule.

Grâce à ces initiatives, Confignon démontre son engagement à préserver la sécurité de la population tout en favorisant la biodiversité locale. Ces efforts participent à la lutte contre les effets du changement climatique tout en garantissant un cadre de vie harmonieux et durable.

Confignon prépare son futur arboré: étude et stratégie en faveur de la canopée

La Commune renforce son engagement en faveur d'une gestion durable de son patrimoine arboré. Dans les mois à venir, un bureau spécialisé sera mandaté pour établir un inventaire précis des arbres présents sur le territoire communal.

Une connaissance détaillée de ce patrimoine est essentielle pour assurer sa pérennité et en optimiser la gestion. Cette étude comprendra un diagnostic phytosanitaire afin d'évaluer l'état des arbres, d'anticiper les risques et de planifier les interventions nécessaires. En parallèle, un plan d'arborisation sera élaboré pour identifier les zones propices aux nouvelles plantations, aussi bien sur l'espace public que sur les parcelles privées.

Ce mandat d'étude vise à définir une stratégie à long terme, en cohérence avec les objectifs environnementaux cantonaux. Il s'inscrit notamment dans le Plan Climat 2030 (réduction

des îlots de chaleur urbains) et la Stratégie d'arborisation cantonale (développement harmonieux de la canopée et intégration dans une vision globale).

Actuellement, le taux de canopée de Confignon est de 23 %. L'objectif est d'atteindre 33,5 % d'ici 2070, en combinant l'entretien des arbres existants avec un programme de nouvelles plantations ciblées. La Commune adopte ainsi une approche structurée pour un cadre de vie plus vert, résilient et harmonieux.

Il est temps d'agir et de planter des arbres pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Une zone industrielle innovante

Eco-Parc des Cherpines: un projet d'avenir pour Confignon

Depuis l'adoption en 2018 du Plan Directeur de la Zone de Développement Industrielle et Artisanale (PDZIA) des Cherpines, ainsi que l'inauguration du prolongement du tram 15 jusqu'à l'arrêt ZIPLO, de nouvelles avancées ont permis à la Commune de se préparer à accueillir cette zone industrielle innovante.

S'appuyant sur leur expertise, la commune de Confignon et la Fondation des Terrains Industriels (FTI) collaborent pour accompagner les entreprises en mettant en œuvre les cinq piliers fondamentaux de la dynamique Eco-Parc.

Les cinq piliers fondamentaux:

1. Gouvernance participative
2. Mixité et stratégie d'implantation
3. Mutualisation et coopérations interentreprises
4. Qualité de vie
5. Constructions à faible impact environnemental

L'année 2024 marque une étape clé avec la concrétisation des deux premiers projets de construction. La coopérative COOFIFI et l'entreprise MAVALA ont obtenu leurs autorisations de construire et leurs chantiers ont débuté ce printemps, parallèlement aux travaux d'infrastructure pour la création de la route d'accès, menés par la FTI.

Des parties prenantes engagées:

- **MAVALA**, entreprise familiale suisse indépendante depuis 1959, est aujourd'hui présente dans 100 pays. Spécialisée dans les soins des ongles et du visage, cette société incarne le savoir-faire et la qualité suisses.
- **COOFIFI**, une coopérative d'utilité publique innovante, se destine à l'industrie et à l'artisanat. Son bâtiment accueillera notamment l'entreprise Barro, spécialisée en menuiserie et charpente, ainsi que des locaux en sous-sol dédiés à la voirie municipale.

Zone de développement industriel et artisanal des Cherpines (PDZIA)

L'Eco-Parc en bref:

- 13 hectares de zone de développement industriel et artisanal;
- Un potentiel de 1'300 emplois;
- Un lien fort avec la zone de logement des Cherpines et son offre d'infrastructures (loisirs, restauration, services et sport);
- Un parking centralisé et des services mutualisés;
- Création d'une conduite de chauffage à distance;
- Des espaces publics plantés et une gestion des eaux à ciel ouvert pour réduire les îlots de chaleur.

Une production ultra locale

Une centrale photovoltaïque sur les toits de la salle communale et des crèches

Confignon rénovera cet été le toit de la salle communale. Il s'agit d'une opportunité pour mener des travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque.

La Commune propose de permettre aux habitantes et habitants de participer à cette production d'électricité renouvelable ultra locale ! La forme de cette participation (financement participatif, coopérative...) reste à définir et la Commune souhaite dans un premier temps faire un appel à manifestation d'intérêt.

Alors si votre curiosité et votre intérêt sont titillés, faites-nous-en part en répondant à un très court sondage à l'aide du lien ci-dessous.

→ *forms.gle/sxzMXipDDBct1J6L7*
ou par mail à durabilite@confignon.ch

Sensibilisation à l'impact environnemental du digital

Comment réduire mon empreinte environnementale liée au numérique ?

Le 14 mars dernier, c'était la « Journée D-Tox numérique » à Genève, qui a clôturé une semaine de sensibilisation à l'impact environnemental du digital à l'occasion de l'action internationale « Digital Cleanup Day ».

La commune de Confignon a elle aussi encouragé la population et le personnel municipal à participer à un petit éco-défi visant à nettoyer sa boîte mail pour réduire les émissions carbones. Envoyer un mail, écouter sa chanson préférée, regarder une vidéo de petit chat... on utilise le numérique tous les jours et ce n'est pas si anodin : « bien que souvent vu comme immatériel, le numérique émet pourtant autant de gaz à effet de serre (GES) que l'aviation civile et consomme jusqu'à 10 % de l'énergie » rappelle le canton de Genève sur son site.

D'une part, il y a l'impact lié à la production du matériel électronique qui nécessite des métaux rares, souvent extraits dans des conditions qui mettent en danger les personnes travaillant dans les mines et qui détériorent l'environnement. D'autre part, il y a aussi le stockage des données sur les serveurs qui utilisent de grandes quantités d'énergie. Il est estimé que le stockage d'un mail avec une pièce jointe de 10 Mo représente 190 g de CO_2 eq. Cela peut paraître faible mais multiplié par le nombre de personnes utilisant un ordinateur et par des centaines ou des milliers de mails par personne, ça commence à chiffrer !

Et l'intelligence artificielle vient accroître encore drastiquement cet impact environnemental posant la question d'une utilisation judicieuse et rationnelle de ces nouveaux outils.

Heureusement, par de petits gestes très simples, on peut toutes et tous essayer de se « D-toxifier » du numérique pour réduire notre impact sur l'environnement mais aussi pour se libérer l'esprit, par exemple :

- **Nettoyer nos données les plus lourdes :** n'hésitons plus et supprimons tout ce qui ne nous est plus utile ! E-mails, fichiers, vidéos ou applications inutilement stockés sur nos téléphones, ordinateurs, tablettes… c'est poubelle ! On trie par taille de fichier pour être plus efficace !
- **Prolonger la durée de vie de nos appareils :** en éteignant nos appareils la nuit, en maintenant un niveau de charge entre 20 et 80 %, en faisant les mises à jour, on prolonge la durée de vie de nos smartphones, ordinateurs, etc.
  Essayons de réduire nos achats, de réparer, de privilégier la seconde-main et de recycler nos matériels en fin de vie (tiroir à vieux téléphones, on te voit !) !

Et finalement, parfois, déconnectons ! Aller se promener ou juste lézarder au soleil en oubliant son téléphone, c'est aussi un moyen de réduire son impact et de limiter son temps d'écran. Chiche ?

→ *Plus de conseils et astuces sur le site:*
www.geneve.ch/journeedtox

Comment pallier une éventuelle perte de discernement

Directives anticipées et mandat pour cause d'inaptitude

Ces dispositions permettent d'anticiper les situations dans lesquelles nous ne serions pas en mesure de prendre des décisions importantes pour notre vie ou d'effectuer des démarches indispensables du fait d'une incapacité de discernement temporaire ou définitive. Les directives anticipées portent uniquement sur les soins médicaux, tandis qu'un mandat pour cause d'inaptitude peut couvrir l'ensemble des domaines dans lesquels une représentation est nécessaire.

Les directives anticipées sont assez connues, bien que peu de personnes les aient déjà préparées. Elles permettent pourtant d'indiquer quels soins médicaux vous souhaiteriez recevoir ou non après un accident grave, dans la phase terminale d'une maladie ou dans toute autre situation ayant pour conséquence la perte de la capacité de discernement.

Il s'agit donc de décider en amont d'une éventuelle incapacité à se prononcer sur sa santé, les mesures médicales que l'on souhaite ou ce que l'on ne voudrait surtout pas et, par la même occasion, de décharger ses proches d'une telle décision en s'assurant que le personnel médical traite la personne concernée selon ses souhaits.

Par les directives anticipées il est possible de donner en amont son avis sur de nombreuses thématiques dont l'acharnement thérapeutique, la désignation d'une personne qui prendrait les décisions thérapeutiques dans le cas où l'on ne serait plus en mesure de le faire, le maintien en vie, l'allègement des souffrances ou encore le don d'organe. Chacune et chacun, à tout âge, peut être concerné. La Fédération des médecins suisses (FMH) propose deux versions de ces directives, une courte et une longue, qu'il est possible de remplir seul ou avec sa ou son médecin, avant de lui en remettre un exemplaire ainsi qu'à ses proches.

Le mandat pour cause d'inaptitude, bien moins connu, permet de nommer en amont d'une perte de capacité de discernement, la personne physique ou morale qui se chargerait de l'assistance personnelle (soit le soutien nécessaire à l'organisation de la vie quotidienne), de l'administration du patrimoine et de la représentation dans les rapports juridiques; cela notamment en prenant en charge les affaires administratives et financières, en mettant en place les aides nécessaires au maintien à domicile, en organisant des rendez-vous médicaux. Il est possible d'écrire ce mandat à la main soi-même ou de faire la démarche auprès d'un notaire. Le document peut être conservé à domicile, il est néanmoins conseillé de le faire enregistrer auprès de l'Office d'État civil (situé à Bernex pour les habitantes et habitants de Confignon).

A noter que tant les directives anticipées que le mandat pour cause d'inaptitude doivent être établis ou modifiés lorsque la personne qui les rédige bénéficie de sa capacité de discernement.

Notre service social se tient à disposition pour transmettre les procédures et modèles concernant ces deux démarches ou répondre à toute autre question.

En bref:

	Pourquoi	Rédaction	Conservation
Directives anticipées	Pour indiquer quels soins on souhaite en cas d'accident grave ou de phase terminale de maladie	Individuellement ou avec sa ou son médecin	Auprès de sa ou son médecin et de ses proches
Mandat pour cause d'inaptitude	Pour désigner une personne qui apportera l'assistance personnelle, s'occupera de la gestion du patrimoine et nous représentera en cas de perte de discernement	Individuellement ou auprès d'une ou un notaire	A domicile, enregistrement à l'État civil recommandé

Action prévention chaleur

L'action prévention chaleur est organisée chaque été depuis de nombreuses années par les communes de Bernex et Confignon.

Ce dispositif est essentiellement axé sur des messages de prévention et de solidarité adressés à l'ensemble de la population. Les canicules, bien que récurrentes, sont aussi de plus en plus longues et donc d'autant plus éprouvantes. Cette année, le canton de Genève met en avant des messages de prévention pour les enfants en bas âge.

Les communes de Bernex et Confignon relaieront donc l'ensemble de la communication faite par le Canton en plus de leur dispositif habituel. Toute la population est aujourd'hui concernée par ces périodes de fortes chaleurs. Les autorités comptent sur la solidarité de la population pour venir en aide aux plus fragiles et informer les services compétents en cas de nécessité.

Les mesures simples et efficaces à suivre par toutes et tous en cas de canicule sont les suivantes:

S'hydrater:

- Boire en quantité suffisante, soit au moins 1,5 litre d'eau par jour et ce même si la sensation de soif ne se fait pas ressentir. Proposer régulièrement de l'eau aux plus jeunes, même s'ils ne réclament pas à boire.

Se protéger de la chaleur:

- Réduire et adapter son activité physique;
- Sortir le moins possible entre 10 h et 16 h, profiter des heures les moins chaudes pour se promener. Le soleil direct est particulièrement dangereux pour les jeunes enfants;
- Maintenir son logement frais (aérer le soir et maintenir fermé la journée);
- S'habiller avec des vêtements amples et de couleur claire, porter un chapeau et des lunettes de soleil adaptées;
- Se rafraîchir la peau régulièrement à l'aide d'une serviette mouillée, par exemple;
- Appliquer de la crème solaire sur les parties du corps exposées au soleil;
- Ne jamais laisser un enfant seul dans la voiture ou dans une pièce où l'air ne circule pas, même quelques minutes.

Aider ou se faire aider:

- Prendre des nouvelles des personnes fragiles ou isolées, de son entourage (famille, voisines et voisins, amies et amis, etc.);
- Pour tout signalement de situations fragiles ou isolées, ou pour d'autres besoins et informations, **contacter la Police municipale au numéro 022 850 92 04**.

En cas d'urgence appeler le 144
(Coups de chaleur, etc.)

Nos services restent, comme à toute période de l'année, disponibles pour tout besoin d'aide ou de soutien nécessaire, en lien ou non avec la canicule. Les autorités comptent également sur la solidarité de chacune et chacun pour venir en aide aux plus fragiles et informer les services compétents en cas de nécessité. **Bel été à toutes et tous !**

Diagnostic des besoins de la population senior

« Seniors, mobilisez-vous pour les enjeux d'aujourd'hui et de demain ! » – Restitution

Le dicastère social a souhaité mener une démarche auprès des seniors de Confignon afin de faire un point de situation sur les prestations, les besoins non répondus, les actions à envisager. Pour cela, il a souhaité bénéficier de l'accompagnement du CAD, le Centre d'action pour retraitées et retraités de l'Hospice général, qui, à côté de l'organisation d'activités pour les seniors, officie en tant que centre de compétences pour les projets collectifs seniors.

Le but de la démarche était celle de connaître les besoins de la population en âge AVS aujourd'hui, afin d'adapter les prestations fournies, d'agir pertinemment dans la planification de nouveaux logements seniors dans le territoire et de renforcer les pratiques d'intervention pour prévenir l'isolement. Le public cible se situait à partir de 58 ans. Trois rencontres ont eu lieu en octobre 2024, réunissant des personnes en trois groupes, par âge.

Un rapport a été remis en février 2025 par le CAD, avec des résultats détaillés qui ont été étudiés par le pôle social.

Le samedi 5 avril, une rencontre de restitution au public concerné a eu lieu avec une présentation des divers points ressortis ainsi que des propositions de pistes d'actions.

Diverses thématiques ont été abordées, comme la communication, le besoin et l'envie d'activités culturelles, de loisirs et découvertes, de sport et bien-être, le souhait d'avoir plus de commerces et de services de proximité sur le territoire, les demandes d'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité ainsi que des éléments à prendre en compte pour l'habitat d'aujourd'hui et de demain.

Le bilan de la matinée a été un moment riche en échanges et a permis la création de trois groupes de travail, qui seront accompagnés par la coordinatrice des actions sociales de proximité:

- **Groupe « Communication »**, qui travaillera à mieux adapter la communication et étudiera la possibilité de créer un moment d'information sur la retraite.
- **Groupe « Activités »** qui réfléchira, aux côtés du Coteau, de Culture & Rencontres et d'autres entités locales, à la mise en place de diverses activités de loisirs, découverte, sport et bien-être.
- **Groupe « Espaces publics »**, qui se penchera sur les demandes d'adaptation au public senior et remontera les propositions au service technique.

«Sauver une vie»

Une journée pour éveiller les consciences face aux dangers de la route

Chaque année, à Bernex, une journée pas comme les autres est organisée pour les jeunes de la région. Intitulée **«Sauver une vie»**, cette action de sensibilisation à la sécurité routière ambitionne de provoquer une prise de conscience réelle et durable chez celles et ceux qui, parfois, flirtent avec les limites du danger.

Portée par les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Bernex et Confignon et la Police municipale de Bernex, cette journée réunit un large éventail d'actrices et d'acteurs engagés: l'association Road Cross qui sensibilise les jeunes aux dangers de la route, des membres de la brigade routière de la Police cantonale genevoise, des agentes et agents de la Police municipale, l'entreprise Drive Up (www.drive-up.ch), le TCS, le Service d'incendie et secours (SIS), l'office cantonal des véhicules (OCV), ainsi que l'association DG, qui accompagne les familles endeuillées par la perte d'un enfant victime d'un accident de la route. Ensemble, toutes et tous ont un objectif commun: faire comprendre aux conductrices et conducteurs de demain que la route n'est pas un terrain de jeu et que les conséquences d'un accident dépassent largement la seule personne impliquée.

Une approche immersive et humaine

Le programme alterne moments d'échange, démonstrations pratiques et témoignages bouleversants. Les jeunes participantes et participants , soigneusement sélectionnés pour la pertinence de leur profil – des personnes ayant déjà eu des comportements à risque, d'autres non – sont confrontés à des réalités souvent ignorées ou banalisées. Lors de cette journée, elles et ils assistent à un exercice de désincarcération, testent un simulateur de tonneaux et expérimentent les effets de l'alcool au volant dans un environnement sécurisé. Toutes et tous entendent aussi les récits de parents ayant perdu un enfant dans un accident, un moment particulièrement fort, qui bouleverse les certitudes.

«Les sensations, c'est chaud», glisse un participant à la fin d'un atelier. Un autre confie: «J'imagine ça dans la vraie vie… Ça fait réfléchir.» Un retour qui résume bien l'objectif de la démarche: provoquer une émotion forte pour susciter un changement durable.

De l'impuissance à l'action

À l'origine de cette initiative, Thomas Bertrand, responsable d'équipe des TSHM de Confignon, Cressy et Onex, se souvient: «En 2007, après une série d'accidents dramatiques dans la région, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose!» Avec le soutien des communes de Bernex et Confignon, la première édition voit le jour en 2008. Depuis, l'événement est reconduit chaque année (à l'exception de la période Covid), avec une même philosophie: si un seul comportement est modifié, alors l'objectif est atteint.

Au-delà de cette journée phare, la prévention s'inscrit dans une démarche globale. Comme nous l'explique encore Thomas Bertrand: «Les TSHM sont présents toute l'année dans l'espace public, notamment les soirs de week-end, pour distiller des messages simples mais essentiels: ne pas conduire en ayant bu, privilégier les transports en commun ou les retours organisés!»

Créer du lien avec les institutions

Un des aspects les plus novateurs de **«Sauver une vie»** réside dans la rencontre entre jeunes et forces de l'ordre, en dehors de tout cadre répressif. Pour Sabina Ritter, cheffe de la Police municipale de Bernex, cet aspect est fondamental: «Les jeunes découvrent les personnes derrière l'uniforme. Cela change tout. Nous établissons une autre forme de dialogue, plus humain, plus constructif.»

Cette synergie est d'ailleurs renforcée par la présence d'un juriste du service des automobiles, venu expliquer les conséquences juridiques et financières d'un accident de la route. Car la prévention passe aussi par la connaissance des réalités légales, souvent méconnues par les jeunes conductrices et conducteurs.

Un impact qualitatif et concret

Avec une vingtaine de jeunes ciblés par édition, l'action se veut qualitative. Chaque jeune est à même, ensuite, de relayer les messages auprès de son entourage, devenant à son tour actrice et acteur de prévention. Car il ne faut pas oublier les chiffres qui rappellent l'urgence de telles initiatives: en 2024, Genève a enregistré treize accidents mortels et en Suisse, on compte environ dix blessés graves chaque jour sur les routes! **«Sauver une vie»** porte ainsi bien son nom. Plus qu'un événement ponctuel, il s'agit d'un levier de transformation pour des jeunes en quête de repères et d'un modèle de collaboration entre institutions, police et actrices et acteurs sociaux. Une journée qui, à sa manière, contribue peut-être à éviter que le pire ne se produise.

Programme «Robin des Watts 2020»

Qu'en est-il du projet financé?

En 2020, la commune de Confignon a soutenu la participation de l'école de Cressy au programme «Robin des Watts» proposé par *Terragir*.

Le concept: la Commune encourage des économies d'énergie réalisées en Suisse et finance un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté dans un pays du Sud; une sensibilisation est effectuée au sein de l'école auprès des élèves et du corps enseignant, qui participent à différentes activités en lien avec l'énergie.

Le projet subventionné, porté par l'association ***Graine de baobab***, visait la réalisation d'un jardin scolaire dans une école du Burkina Faso.

Un jardin scolaire permet l'introduction de connaissances pratiques de jardinage biologique auprès des élèves et la consommation – aux cantines scolaires – de la production ainsi obtenue.

La commission sociale, sport, santé, vie associative, en charge notamment de l'attribution du budget de la solidarité internationale, a récemment souhaité recevoir des nouvelles de la vie du projet.

Nous avons récolté des informations nous précisant la production obtenue depuis la mise en place du jardin, les activités pédagogiques menées ainsi que les problèmes rencontrés. Globalement, nous nous réjouissons de constater que le jardin scolaire est toujours en fonction.

La démarche se poursuit, un comité de gestion a été mis en place (élèves, parents, corps enseignant), certains arbres fruitiers donnent déjà des fruits qui sont partagés dans les classes, des perspectives de diversification sont prévues avec la plantation de moringas.
Vivement les nouvelles dans 5 ans!

Lancement «enquête jeunesse»

Confignon et ses jeunes en 2025: au cœur du futur!

Le pôle social a lancé une «enquête jeunesse» auprès des jeunes de 10 à 25 ans et des parents des jeunes jusqu'à 20 ans. Son but est de mieux connaître les jeunes qui habitent la Commune, d'avoir leurs avis sur les services offerts, de cibler au mieux les actions pour la jeunesse.

Une première édition avait été effectuée en 2009 et le pôle social souhaitait faire un point de situation. Des courriers personnalisés ont été envoyés aux jeunes et à leurs parents, avec un questionnaire papier et la possibilité de compléter le questionnaire en ligne. Une restitution des résultats est prévue durant le 2ème semestre 2025.

Activité d'été avec la FASe: «La Grève nautique» à Versoix

Accueil libre et gratuit pour les jeunes de 11 à 17 ans!

Située dans un cadre magnifique, la Grève nautique est une base de loisirs située au bord du lac Léman à Versoix qui, depuis une quarantaine d'années, propose des activités nautiques et terrestres durant les vacances d'été.

Où? Accès depuis la plage de Versoix (Port-Choiseul)

Quand? Du 24 juin au 16 août, lundi au vendredi de 13 h à 19 h

Comment? Inscription sur place

→ *En image et pour plus d'infos:* ***www.greve-nautique.ch***

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Nouvelle association

Présentation du «Club de Tennis de table de Bernex» (CTT Bernex)

La Commune a le plaisir d'annoncer que, depuis novembre 2024, le Club de Tennis de Table de Bernex, actif depuis déjà quelques années auprès de la population confignonnaise, a été reconnu comme association communale et nous nous en réjouissons!

Qui n'a jamais joué au ping pong avec ses amies et amis? Au ***CTT Bernex***, on y joue, mais on y progresse aussi et on découvre un sport complet, ludique et exigeant, qui permet de développer des compétences physiques, tactiques et mentales.

Le ***CTT Bernex*** offre chaque jour des cours encadrés par des monitrices et moniteurs formés par Jeunesse et Sports. Pour les enfants qui souhaitent découvrir le tennis de table, nous proposons trois cours «école de tennis de table» par semaine, les lundi, mardi et vendredi de 16 h 45 à 18 h 15. Une fois membre, chaque enfant reçoit une raquette et un maillot du club!

Pour les plus âgés, dès 13 ans et adultes compris, c'est le cours «mixte» qui est proposé. Dans un esprit loisir, on y apprend les bases du tennis de table tout en prenant du plaisir les mardi et vendredi de 18 h 15 à 19 h 45 et le jeudi de 16 h 45 à 18 h 15.

Finalement, le club permet personnes particulièrement motivées des entraînements davantage axés sur la performance pour faire de la compétition. Ce sont les cours «licenciés», donnés les lundi, jeudi et vendredi de 18 h 15 à 19 h 45.

Depuis une saison, le club a également développé un groupe «sélection»: cinq jeunes motivés bénéficient de trois entraînements supplémentaires de haut niveau pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs sportifs.

Mais le ***CTT Bernex*** se veut avant tout être un club convivial, qui donne à chacune et chacun la place d'évoluer à son rythme. Tournoi de Noël, raclette et stage, le comité composé de jeunes bénévoles dynamiques s'efforce d'animer la vie du club et d'accueillir chaleureusement chaque membre. **Et tout le monde y est le bienvenu!**

Atelier Philippe Lambercy

Un lieu d'exposition et de rencontres

L'Association Atelier Philippe Lambercy, qui a pour but de maintenir l'atelier de cet artiste comme lieu de visibilité de son œuvre, continue à organiser différentes manifestations culturelles cet été. L'atelier du céramiste Philippe Lambercy (1919-2006) est un lieu d'exposition et de rencontres. Les œuvres de ce pionnier de la céramique contemporaine sont présentées dans le cadre de leur création dans les ateliers et le jardin à Confignon. Cet été, vous pourrez découvrir les expositions suivantes:

- **Vente de Dessins** (éditions), Pièces montées et Vases de Philippe Lambercy les **21 et 22 juin**;
- **Œuvres de Brigitte Babel**, artiste peintre qui travaille avec des pigments sur toile. L'exposition se tiendra les **14–15 et 20–21 septembre**.

Différents cours de dessins et d'expression graphique seront aussi organisés avec Karl-Eric Sannier ainsi que Catherine Grimm. Les dates restent à préciser. Merci de vous renseigner sur le site de l'association. Ce lieu magique dédié à l'art et la création se réjouit de vous accueillir lors de ces événements.

→ *www.atelier-philippe-lambercy.ch*

Nouvelles du Potager Briefer

Fondée en décembre 2016, l'association Potager Briefer s'est réunie le 3 mars dernier pour élire un nouveau comité, dont une nouvelle présidence. En effet, après presque 9 ans de présidence, Frédéric Reverchon cède sa place à trois nouvelles co-présidentes: Carole Bajulaz, Deborah Grandjean et Marie Stauffer.

Ainsi l'association, créée par processus participatif, notamment à la suite du film « Demain » et avec le soutien de la commune de Confignon, compte maintenant quarante-cinq jardinières et jardiniers, dont dix-huit en herbe.

Dans ce potager associatif, chaque membre cultive une parcelle d'environ 20 m^2 en utilisant des techniques de permaculture qui favorise le vivant selon une charte. L'activité potagère est source de joies et aussi de déceptions.

Cette activité demande une certaine rigueur d'organisation car la jardinière ou le jardinier sera récompensé d'une belle récolte en fonction du temps passé à soigner ses plantations, mais aussi à les observer et à les organiser. En effet, le compagnonnage au jardin, cet art d'associer les plantes entre elles, permet d'optimiser les petits espaces tout en ayant des plantes qui se protègent ou se complètent entre elles.

Outre le maraîchage, les membres de l'association ont organisé l'an dernier plusieurs activités, telles que des entretiens collectifs ou encore un concours de tomates, brillamment animé par un jury composé d'enfants. Le Potager Briefer a aussi participé à la récolte de pommes au verger communal avec l'association Verger oublié.

→ *www.potagerbriefer.ch*

Culture & Rencontre

Plus de 100 cours pour adultes, les inscriptions sont ouvertes !

Offrez-vous une parenthèse dans votre semaine avec des cours dans le domaine des langues, des arts et de la créativité, du corps et de la détente, de la culture générale, des réseaux sociaux et d'internet. Les enseignantes et enseignants vous feront partager leur passion dans une ambiance conviviale et à des prix modestes. Grâce aux nouveaux cours, vous pourrez notamment pratiquer l'aquarelle moderne, la danse modern jazz, la mosaïque ou la sophrologie, vous initier à la géologie ou au romanche, ou encore apprendre à vous protéger des arnaques en ligne.

Organisation en partenariat avec la commune de Plan-les-Ouates et la Fondation Culture&Rencontre.

→ *Inscrivez-vous sur www.culture-rencontre.ch*
La majorité des cours a lieu au Collège de Saussure Vieux-Chemin-d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy

On bouge avec la Zumba !

Jeudi 14 août de 10h à 11h

Promenade de la Pergola, au bord de l'Aire

Cet été, Raquel Pinazzo nous fera bouger à l'ombre de la Pergola et des peupliers du bord de l'Aire pour une session de Zumba, mélange entre le fitness, la danse latino et l'aérobic. Les mouvements sont simples, l'intensité du rythme procure un excellent exercice cardiovasculaire, tonifie les jambes, les fessiers, les abdominaux et les bras.

Ouvert à toutes et tous (enfant accompagné d'un adulte), activité gratuite, nombre de place limité, **inscription nécessaire jusqu'au 12 août**.

Accès limité à la mobilité douce uniquement. Parkings les plus proches: le long de la Promenade des Rêveries ou sur la place du Village. En cas de météo défavorable, l'activité aura lieu au Pressoir, à côté de la Mairie.

→ ***Renseignements, réservation et inscription*** *(cours et zumba):* ***info@culture-rencontre.ch*** *et au* ***022 388 43 06***

Fête de la musique

Samedi 21 juin dès 9 h
Promenade de la Pergola, au bord de l'Aire

Quatuor Acteon
Cet ensemble, composé d'Alexandra Richardson au violon, Michel Starobinski à l'alto, Jean-Luc Magnenat au violoncelle et Diana Bernheim au piano, interprétera deux œuvres pour quatuor avec piano, ainsi que deux morceaux supplémentaires, allusions à l'ambiance pastorale et aquatique du lieu (fin 19e – début du 20e siècle).

Duo EvaMar
Maria Angeles Cuevas et Evaristo Perez vous embarqueront pour un voyage musical unique et vibrant où le classique croise le jazz sur des visions méditerranéennes.

Programme complet du samedi 21 juin

9 h 00	Petit-déjeuner sous la Pergola offert par la Commune
9 h 25	Accueil par les Autorités
9 h 30	Quatuor Acteon
10 h 30	Duo EvaMar
11 h 30	Fin des prestations musicales

Cinéma en plein air

« Les figures de l'ombre »
Jeudi 21 août à 21 h
Place du Village de Confignon

Drame biographique
Le destin extraordinaire, au début des années 60, des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale, grâce à la mise en orbite de l'astronaute John Glenn.

Maintenues dans l'ombre de leurs collègues masculins et dans celle d'un pays en proie à de profondes inégalités, leur histoire longtemps restée méconnue est enfin portée à l'écran.

Réalisation: *Theodore Melfi, 2017*
Durée: *2 h 07*
Âge légal: *10 ans, âge suggéré: 12 ans*

Restauration en partenariat avec la *Place Gourmande* toute la soirée

« Un p'tit truc en plus »
Vendredi 22 août à 21 h
Préau de l'école de Cressy

Comédie
Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap mental, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des ennuis et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

Réalisation: *Artus, 2024*
Durée: *1 h 39*
Âge légal: *10 ans, âge suggéré: 12 ans*

Crêpes et buvette dès 18 h 30

→ *Entrée libre pour les deux séances*

Exposition « De Genève à Confignon »

de Benedetta Simonati Sägesser, artiste confignonnaise

du 18 au 28 septembre
Au Pressoir, promenade des Rêveries 2

Habitante de Confignon depuis 30 ans, Benedetta Simonati Sägesser, née aux portes de la Patagonie au Chili, est une artiste accomplie: pianiste, professeure au Conservatoire de Musique de Genève et photographe.

Autant qu'elle s'en souvienne, elle a toujours eu un appareil photo entre les mains. Arrivée à la retraite, un projet a alors émergé, fruit d'incessantes réflexions: partager sa vision de Genève. C'est ainsi que en 2023 est née l'exposition intitulée: « Errance à Genève ».

En pleine pandémie, elle a commencé par errer dans sa ville, dans une atmosphère de silence propice à l'éveil de sa curiosité. Elle a alors posé son regard sur le modernisme et l'ancien, sur les structures et les formes, sur les rails et les trains, sur les quais et les perspectives, sur l'espace et l'eau, sur les arbres et les bâtisses. Aujourd'hui, elle nous présente la nouvelle série « De Genève à Confignon ».

À travers ses photographies, elle parvient à suggérer une nouvelle dimension à notre regard. L'image est presque dépourvue de couleur, juste ce qu'il faut pour faire ressortir l'essentiel, une vision particulière qui nous donne le plaisir de vagabonder et d'errer dans notre ville et notre village comme dans un rêve.

Horaires: Mercredi à vendredi de 17 h à 19 h
Samedi de 15 h à 19 h
Dimanche de 14 h à 18 h

→ *Vernissage jeudi 18 septembre à 18 h 30*